



Quand la peinture empoisonne

Isabelle Schmadtke | 3 novembre 2016

NDLR : Les enfants ont deux à quatre fois plus de risque de souffrir d'asthme, de rhinite allergique ou d'eczéma dans une chambre couverte d'une peinture à base d'eau du type latex à résine acrylique, selon une étude [réalisée par des chercheurs américains et suédois](#). Par ailleurs, [huit études](#) ont établi un lien entre la peinture domestique et un risque accru de leucémie infantile : les futures mamans et les bébés ne devraient jamais être exposés aux vapeurs de peinture classique. Vaut mieux utiliser une peinture naturelle, comme les marques [Auro](#) ou [Livos](#).

Avant le 22 mai 2010, Catherine Hébert était une femme en pleine santé. Créative, cette résidente de Prévost, dans les Laurentides, confectionnait depuis 13 ans des cartes de souhaits ornées qu'elle vendait à 27 fleuristes de la région. Puis vint le jour où elle a aidé sa fille à peindre son nouveau condo. En quelques heures, sa vie a basculé. Ce jour là, Catherine est assignée au découpage. Les fenêtres sont ouvertes et par souci d'efficacité, elle se verse de la peinture dans un récipient de plastique qu'elle tient près de son visage (son nez et ses yeux) et à la hauteur du plafond pendant plusieurs heures. Elle enlève parfois le surplus de peinture avec ses doigts qu'elle a préalablement mouillés de salive — en aurait-elle ainsi ingéré ? Quoi qu'il en soit, une fois la journée terminée, Catherine est en proie à un sérieux malaise.

Appelez l'ambulance!

Selon les souvenirs de Catherine, tout a commencé par un éternuement anormalement fort. Ensuite, son œil gauche s'est mis à couler abondamment. Elle s'est sentie engourdie, elle avait des nausées et ressentait une grande faiblesse du côté gauche. L'ambulance est appelée. En route, Catherine a vomi 16 fois, selon ses souvenirs. Arrivée à l'hôpital, elle est attendue par quatre professionnels de la santé. À chaque fois qu'ils la déplacent, elle ressent une douleur atroce. On la traite pour un AVC et elle passe six jours à l'unité des soins intensifs. Un médecin lui dira plus tard qu'elle avait échappé au coma de justesse. À l'hôpital, une infirmière lui dit de façon non officielle : « Je pense madame que vous avez été intoxiquée par la peinture. » Les différents examens suivent leur cours, on ne lui trouve rien. Il est trop tard pour vérifier si la peinture a eu un effet sur son cerveau et pour le prouver. Le 19 juin, les médecins renvoient Catherine à la maison, sans aucun médicament efficace pour soulager ses douleurs persistantes. Ne voulant pas vivre de cette façon, elle consulte éventuellement un neurologue. Celui-ci tente d'alléger sa souffrance, et à ce jour il n'y est toujours pas arrivé.

Accepter de vivre avec la douleur

Sans diagnostic précis, Catherine ne sait qu'une chose : la douleur ressentie du côté gauche de son corps est difficilement tolérable. En outre, elle est plus intense en présence de chaleur, ce qui a des répercussions graves sur sa vie. Ayant de la difficulté à marcher ou à rester assise longtemps, elle ne travaille plus, ne conduit plus. Elle doit vivre dans le froid — une situation aussi difficile pour son couple. Son mari se retrouve soudainement aidant naturel pour tout, puisque toute source de chaleur inflige une sensation de brûlure intense à son épouse.

L'éthylène glycol

En l'absence d'une analyse de la peinture en question réalisée par un laboratoire, il n'est pas possible de déterminer quoi que ce soit. Ce que l'on sait, c'est que cette peinture contenait de l'éthylène glycol, un produit qui, selon le site d'Environnement Canada, agit comme solvant à évaporation lente ou comme stabilisateur des cycles gel-dégel, ainsi que pour assurer la coalescence et le contrôle par voie humide. Or, l'inhalation et surtout l'ingestion de l'éthylène glycol peuvent provoquer des symptômes comme ceux que Catherine a ressentis. Si le Brésil a banni l'utilisation de l'éthylène glycol dans la peinture, Environnement Canada affirme: «Des données indiquent au Canada une tendance au remplacement de l'éthylène glycol dans la formulation des peintures par d'autres solvants et stabilisateurs.» Restons donc vigilants. N'oublions pas que nous côtoyons quotidiennement des produits dangereux que nous conservons sous nos évier, dans nos sous-sols ou nos garages, et qui ont le potentiel de voler notre santé sans crier gare. Il est donc primordial de suivre les consignes de sécurité des fabricants et de ne pas banaliser ces substances chimiques potentiellement toxiques ou mortelles.



Catherine recherche des gens qui ont une histoire similaire à la sienne et qui pourraient l'aider. On la joint par courriel: cartes33@gmail.com

Texte paru le 21 octobre 2010 dans le *Journal de Prévost*.

Articles similaires:

1. **Vitrages et dépression saisonnière**
2. **Enduits extérieurs : Protéger son investissement**
3. **Alain Lachance : Tête-à-tête avec un passionné du bois**
4. **Le design thérapeutique**
5. **Enfin des biomarqueurs pour diagnostiquer les hypersensibilités environnementales**

À propos de l'auteur ([Profil de l'auteur](#))

Isabelle Schmadtke est collaboratrice au Journal des citoyens, de Prévost (Laurentides)